



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES COMPÉTITIONS 2018

1. Tout joueur doit être licencié de la ffg pour l'année en cours et avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition à jour au moment de s'inscrire si aucun n'a été fourni en 2017 ou avoir répondu au questionnaire de santé sur son espace licencié ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à son club.
2. Aucune demande d'horaire de départ précis ne sera honorée.
3. Les compétiteurs doivent se présenter au starter au plus tard 10 minutes avant l'heure de départ de leur partie.
4. Un retard au départ, de moins de 5 minutes, de l'heure officielle, entraîne l'application de la R. 6-3, pénalité de 2 coups (ou de la perte du 1^{er} trou en match play). Au delà des 5 minutes, le joueur sera disqualifié.
5. Recording : dès lors qu'un Recording est mis en place, tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au Recording et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non-présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la Règle de golf 6-6b. (disqualification)
6. En cas de circonstances exceptionnelles (maladie, accident etc.) entraînant un scratch, un joueur doit prévenir le club le plus rapidement possible.
7. En cas de maladie/blessure entraînant un abandon pendant la compétition, le joueur doit informer le Comité de l'épreuve ou la Commission Sportive rapidement.
8. En cas d'absence d'un joueur à la remise des prix, son lot ne lui sera pas attribué, sauf exception précisée par le Comité de l'épreuve.
9. La Commission sportive se réserve le droit de changer les dates d'une compétition, de la supprimer, ou d'en modifier les conditions.